



Latitude: 50.585869 Longitude: 5.558960299999967

Le Port de Bruxelles et son intégration dans la ville

Alfons MOENS Directeur Général du Port de Bruxelles

En collaboration avec l'Association Internationale de Navigation



12 mars 2012 17 heures

Université de Liège Auditoire 01 - Bât. B37 Institut de Mathématiques 4000 Liège 1 Sart Tilman

CERES A l'attention de Colette Turco Université de Liège Sart Tilman Bât. B52 4000 LIEGE 1



Centre d'Etudes, de Recherches et d'Essais Scientifiques du Génie Civil

http://www.argenco.ulg.ac.be/CERES

Lundi 12 mars 2012 à 17 h

Le Port de Bruxelles et son intégration dans la ville

Alfons MOENS Directeur Général du Port de Bruxelles Président de la Section Belge de l'AIPCN

Bruxelles est le second port intérieur belge et jouit d'une localisation idéale au centre de l'Europe. C'est un port maritime pouvant accueillir des bateaux de mer jusqu'à 4 500 tonnes. Accessible 24h sur 24, la navigation depuis le port d'Anvers se fait en cinq heures par un canal aui ne compte aue deux écluses. Le port de Bruxelles offre 5,5 km de quais, tout au long de ses 14 km de voie d'eau qui traverse la région bruxelloise du nord au sud.

Situé au centre d'un réseau dense d'autoroutes et de voies ferrées, le Port de Bruxelles dispose d'un domaine portuaire de 85 ha aui a connu une expansion foncière au cours des dernières années, lui permettant de développer de nouveaux projets ambitieux.

La aestion du Port de Bruxelles est fortement imprégnée des objectifs qui lui sont fixés par la Région de Bruxelles-Capitale : la promotion du transport par la voie d'eau, le développement de l'emploi, l'extension du domaine portuaire, ou encore la contribution à la mobilité

Pour le Port de Bruxelles, l'objectif essentiel est d'optimiser l'atout de son implantation au cœur d'une grande métropole. Dans ce cadre, l'intégration urbaine constitue un enjeu crucial pour le développement portuaire. Le Port dispose, depuis plusieurs années, d'une stratégie d'intégration urbaine visant à recomposer les liens entre la logique portuaire et la logique urbaine, et à permettre de rendre du sens à l'activité portuaire tout en tenant compte des demandes urbaines.

L'effort doit porter, en collaboration avec les entreprises, tant sur l'architecture industrielle elle-même que sur les plantations, les clôtures, les accès et l'entretien. Des recommandations en termes de couleurs, de matériaux, de gabarits ont été élaborées et sont proposées aux entreprises pour assurer la cohérence des installa-L'autorité portuaire également l'architecture de ses installations.

Les spécificités de la voie d'eau et du port de Bruxelles lui ont, depuis longtemps, permis de contribuer à la prospérité économique de la cité. La fonction urbaine du port de Bruxelles s'identifie clairement dans la structure de ses trafics : il assure l'approvisionnement de la métropole et s'intègre dans les filières logistiques. Le trafic par voie d'eau a connu ces dernières années une croissance continue, en tonnages bruts mais aussi et surtout en valeur économique des marchandises manutentionnées; cette confirme la reconversion du Port de Bruxelles vers des trafics à plus haute valeur ajoutée et donc une adéquation grandissante du port au paysage économique dans lequel il s'inscrit.

Président de séance : Philippe RIGO

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la séance

20 h - Dîner de gala

















2012 Lundi 12 mars

carton-réponse ci-joint

Confirmation de votre participation en complétant le

Société/Institution

Prénom :

Adresse

Email

assistera

à la conférence

dîner de gala assistera

et 302e conférence" - BE35 3401 5580 1337

compte du CERES avec la mention "Nom e Numéro IBAN du compte bancaire -Code BIC de la banque - BBRUBEBB

<u>ه</u>

2

verse

et

assister pourra иe

20 ou par courriel : ceres@ulg.ac.be Merci de nous faire parvenir ce carton-réponse pour le vendredi 2 mars au plus tard, par télécopie +32(0)4 366